

MISSION DU BÉNÉVOLE DE L'ESCALE

Ce document définit le cadre de la collaboration entre les professionnels de l'Escale et les bénévoles.

L'Escale est gérée par l'association Le Chemin de Pierre. L'Escale est un lieu d'accueil de jour et de socialisation pour adultes avec autisme, présentant différents niveaux de fonctionnement intellectuel. Elle s'adresse à des personnes en quête de socialisation, résidant chez leurs parents ou en établissement.

Les accueillis sont en recherche de rencontres amicales. En tant que bénévole, vous êtes au cœur de l'accompagnement proposé à l'Escale.



VOTRE MISSION

Vous accompagnez les accueillis pour les aider à socialiser, à développer leurs centres d'intérêt, à progresser dans leurs apprentissages dans un cadre apaisant et structuré. Cet accompagnement se fait en équipe, avec des professionnels et d'autres bénévoles, dans un esprit de convivialité. Vous apportez un regard extérieur, de nouvelles idées et ainsi un dynamisme renouvelé.

Une séance s'organise autour d'ateliers ritualisés : jeux de socialisation, apprentissage cognitif, atelier pâtisserie, motricité globale, apaisement sensoriel, art-thérapie (médiation arts plastiques et/ou musique)

Finalités et approches de votre mission :

- Aller à la rencontre de la personne accueillie en tenant compte des talents de chacun
- Tenir compte de ses troubles de perception sensorielle et s'adapter à ses capacités
- Partager en équipe les observations sur les aspirations et modes d'interaction de la personne accueillie

Modalités de votre mission :

Le lundi ou mardi de 13h30 à 16h30 (hors vacances scolaires-fermeture estivale du 10 juillet au 10 septembre)
Votre engagement peut être ponctuel ou régulier en fonction de vos disponibilités.

Au 39 Boulevard des Invalides 75007 Paris

LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES :

Les responsables de l'Escale s'engagent à :

- Accueillir et considérer le bénévole comme un acteur à part entière de l'accompagnement
- Lui donner une information claire sur sa mission de bénévole à l'Escale
- Assurer sa formation sur le terrain et l'accompagner
- Le couvrir par une assurance civile contractée par Le Chemin de Pierre

Le bénévole s'engage à :

- Adhérer aux principes de l'accompagnement de l'Escale
- Collaborer dans un esprit de partage et de compréhension mutuelle
- Regarder positivement la personne accompagnée
- Respecter la confidentialité des informations recueillies
- Ne pas diffuser les photos que vous prenez dans le cadre de l'Escale

Photos et communication : Vous pourrez être pris en photo dans la cadre de l'Escale, ces photos sont envoyées à la fin de chaque séance aux parents par whatsapp. Certaines peuvent parfois être utilisées pour le site internet et les réseaux sociaux du Chemin de Pierre.

Adhésion Chemin de Pierre : Afin de bénéficier de l'assurance du Chemin de Pierre, vous devenez adhérent du Chemin de Pierre sans avoir à régler la cotisation.